ENTREZ DANS L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Issu de la révolution industrielle, le modèle classique de l'économie linéaire – production, distribution, consommation, gestion des déchets – a atteint ses limites. L'augmentation de la population mondiale, la pénurie annoncée de nombreuses ressources et les impacts environnementaux croissants sonnent l'heure de l'économie circulaire.

À lire dans ce dossier

ZOOM SUR
Quand les déchets deviennent des ressources
P. 8

REGARDS CROISÉS
Laisser s'exprimer les imaginations
P. 9

REPORTAGE
L'économie circulaire pour réduire la facture énergétique
P. 10

AVIS D'EXPERT
« Les technologies n'apporteront pas seules les solutions pour une transition écologique. »
P. 11

© Getty Images

Initiative

LA ROCHELLE

BIOTOP, INCUBATEUR D'INNOVATION

Né il y a 3 ans au sein du club d'entreprises de Périgny, près de La Rochelle, le réseau Biotop est à l'origine de nombreuses innovations, dont la création d'un substrat végétal à base de coquilles de moules et de marc de café, le recyclage de tonnes de textiles, de déchets électroniques, de palettes, de cartons ou de VPC usagés ou encore l'utilisation d'un véhicule électrique partagé… Il collabore aussi avec plusieurs écoles et instituts pour diffuser son expérience.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN MODÈLE D'AVENIR

Bientôt inscrite dans la loi française, l'économie circulaire stimule et structure les initiatives de multiples entreprises, institutions, associations mais aussi des citoyens. L'ADEME et les collectivités jouent le rôle de catalyseur pour faire converger les actions.

Les 16 et 17 juin, se tiennent à Paris les 2es Assises de l'économie circulaire organisées par l'ADEME à la Maison de la Chimie. Dix-huit mois après la Conférence environnementale qui, pour la première fois, érigeait l'économie circulaire au rang de priorité gouvernementale, les Assises ont pour objectif d'effectuer un tour d'horizon complet des premières expériences dans ce domaine. Répartis dans seize ateliers et deux sessions plénières, plusieurs centaines d'élus, d'industriels, de représentants d'institutions ou d'associations viennent partager leurs expériences et leurs réalisations. *« Nous sommes sortis de la phase de conceptualisation pour entrer dans celle de l'expérimentation et nous devons rapidement passer à la généralisation »,* résume Alain Geldron, expert national Matières Premières et « autorité » à l'ADEME sur le sujet.

UN CONCEPT MOBILISATEUR

Apparue dans les années 1970 dans le sillage du Club de Rome[1], la notion d'économie circulaire s'est imposée progressivement partout dans le monde. Le Japon s'est doté d'une « loi de base pour la formation d'une société basée sur le recyclage » dès 2000, la Chine, d'une « loi de promotion de l'économie circulaire » en 2008, l'Union européenne d'une feuille de route pour une stratégie efficace d'utilisation des ressources en 2010… À son tour, la France, s'apprête à intégrer l'économie circulaire dans la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Le guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire, développé par l'ADEME en partenariat avec l'Association des Régions de France pour aider ces dernières à élaborer leur propre stratégie, en propose une définition précise : *« L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits, biens et services, vise à*

Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur
www.ademe-et-vous.ademe.fr/fil-dactu

augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus. » Le guide identifie trois domaines d'action recouvrant les sept piliers d'un système vertueux (voir encadré). *« L'économie circulaire n'est pas une thématique nouvelle du développement durable mais plutôt un cadre général qui accélère et organise la mobilisation dans les territoires »,* explique Patrick Souet, directeur adjoint Économie Circulaire et Déchets à l'ADEME. *« Nous sommes bien au-delà d'une problématique de recyclage, auquel l'économie circulaire est trop souvent ramenée,* précise encore Alain Geldron. *Si l'on recyclait aujourd'hui, dans le monde, 100 % du cuivre récupérable, il ne couvrirait que 37 % des besoins ! La bonne nouvelle, c'est que l'économie circulaire est créatrice de richesse : une étude de l'Union européenne a calculé que les efforts déployés pour réduire, par des usages plus efficaces, de 17 % la consommation globale de ressources (matières premières, énergies...) augmenteraient le PIB de 3,3 %. En France, cela générerait entre 200 000 et 400 000 emplois. »*

BONNES IDÉES À RECYCLER

Déjà, les pionniers produisent les premiers bilans. La CCI Montauban et Tarn-et-Garonne annonce ainsi une quinzaine d'emplois créés pour valoriser déchets et excédents énergétiques, que se sont mis à échanger 150 entreprises d'un même secteur. En matière d'économie circulaire, les bonnes idées sont la première chose à recycler...

1. Le Club de Rome est un groupe de réflexion réunissant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, ainsi que des industriels de 52 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu'en développement.

ENTRE 1,4 ET 2,8 MILLIONS

D'EMPLOIS CRÉÉS EN EUROPE GRÂCE À L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES ACTIVITÉS, DANS L'HYPOTHÈSE OÙ L'ON RÉDUIRAIT DE 17 % LA CONSOMMATION DE RESSOURCES PAR DES USAGES PLUS EFFICACES.

Source : Commission européenne.

© Thinkstock

5,3 TONNES

DE DÉCHETS PAR HABITANT ONT ÉTÉ PRODUITS EN FRANCE EN 2012. LES « DÉCHETS MINÉRAUX PRINCIPAUX », ESSENTIELLEMENT DUS À LA CONSTRUCTION, EN REPRÉSENTENT PLUS DE 70 %.

Source : Commissariat général au développement durable.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action et sept piliers

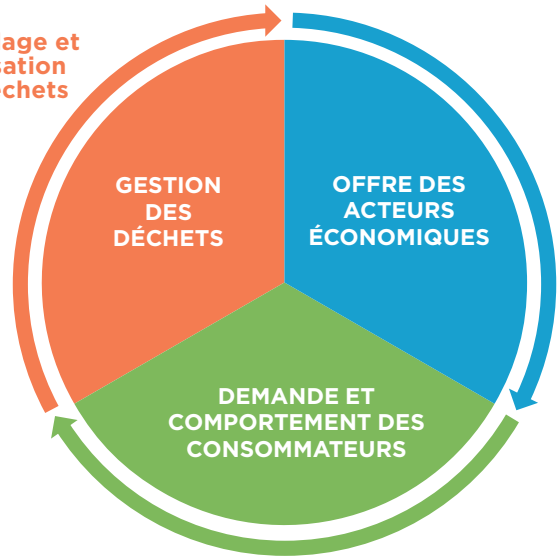

Recyclage et valorisation des déchets

Approvisionnement durable
En s'approvisionnant en matières de recyclage ou renouvelables

Écoconception
En limitant dès la conception d'un produit ou d'un service ses effets négatifs sur l'environnement, sur tout son cycle de vie

Écologie industrielle et territoriale
En développant, à l'échelle des territoires, les échanges de flux et la mutualisation des besoins entre entreprises

Allongement de la durée d'usage
Par le réemploi, la réparation, la réutilisation

Consommation responsable
En informant l'acheteur sur les impacts d'un produit et en encourageant la consommation collaborative

Économie de la fonctionnalité
En vendant l'usage des biens plutôt qu'en multipliant les biens eux-mêmes

En savoir plus :
> Le site de l'ADEME : **www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire**
> Le site de l'Institut de l'économie circulaire : **www.institut-economie-circulaire.fr**

GIRONDE

QUAND LES DÉCHETS DEVIENNENT **DES RESSOURCES**

En faisant exploser le cadre étroit de la gestion et du recyclage des déchets, un syndicat mixte de Gironde fait de l'économie circulaire un levier d'activité et d'emploi.

141

COMMUNES COMPOSENT LE SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DU LIBOURNAIS HAUTE-GIRONDE.

Une entreprise de recyclage de plaques de plâtres souhaite s'implanter dans une région où un industriel susceptible d'utiliser le gypse ainsi produit se trouve déjà. L'agence de développement locale l'oriente immédiatement vers le syndicat de gestion des déchets, qui envisage d'ajouter une étape au tri du « tout-venant », auparavant enfoui, pour lui garantir 1500 tonnes de plaques de plâtres par an. Comme ce n'est pas suffisant, ce syndicat réunit tous les apporteurs potentiels, notamment les grands distributeurs de matériaux et les plaquistes. Confiant, le fabricant lance alors la construction de son usine. Pendant ce temps, s'avisant que le plâtre désormais récupéré est souvent associé, sous forme de panneaux, à du polystyrène, le syndicat le met en contact avec une autre entreprise souhaitant implanter une activité de valorisation de ce sous-produit… Un joli conte pour enfants ? Non ! Une histoire vraie qui se déroule dans le Libournais, sur la rive nord de l'estuaire de la Gironde.

FÉDÉRER LES ACTEURS D'UN TERRITOIRE

En 2013, les 141 communes réunies dans le SMICVAL[1] lui ont confié la mission de développer l'économie circulaire sur leur territoire, dans le but de créer de l'activité et de l'emploi non délocalisable, en utilisant le déchet comme une ressource. « *Nous sommes avant tout un catalyseur de projets,* explique Nicolas Sénéchau, son directeur général des services. *Nous cherchons à fédérer l'ensemble des acteurs locaux – institutions, entreprises, associations… – et même au-delà. Pour cela, nous devons voir plus loin que nos déchets. Nous lançons actuellement une étude pour identifier 10 technologies innovantes déjà exploitées rentablement à l'étranger mais encore inconnues en France, et qui pourraient fonctionner ici.* » Même si le SMICVAL a déjà quelques dizaines de success-stories, comme celle du plâtrier, à son actif, la démarche ne se veut pas anecdotique. En 2017, une évaluation économique complète décidera si Nouvel'R – c'est le nom de ce projet – doit se poursuivre. D'ici là, bien des décideurs du Libournais auront intégré l'économie circulaire dans leur façon de penser.

1. Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais Haute-Gironde.

Plus d'infos :
> **nicolas.senechau@smicval.fr**

© Thinkstock

Initiative

PAYS DE LA LOIRE

LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

Depuis 2013, en Loire-Atlantique, les trois chambres consulaires régionales ont initié la « TRIA », Troisième Révolution Industrielle et Agricole. Le développement de l'économie circulaire et de la performance énergétique en sont deux priorités. Différentes actions seront engagées dès 2015, associant territoires, entreprises et soutien de l'ADEME. Elles sont réunies dans une approche globale qui en assure la cohérence et la complémentarité. Des exemples ? L'accompagnement de territoires « zéro déchet » et de diagnostics d'écologie industrielle, l'accompagnement individuel et collectif à l'écoconception ou la compilation de flux pouvant générer des synergies entre entreprises…

En savoir plus :
> **www.triapdl.fr**

Plus d'infos :
> **philippe.vincent@ademe.fr**
> **R.CHEVRET@paysdelaloire.cci.fr**

© DR

ANTOINETTE GÜHL

MAIRIE DE PARIS, ADJOINTE EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DE L'INNOVATION SOCIALE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DANIEL CUEFF

CONSEILLER RÉGIONAL DE BRETAGNE, DÉLÉGUÉ À L'ÉCOLOGIE URBAINE ET AU FONCIER.

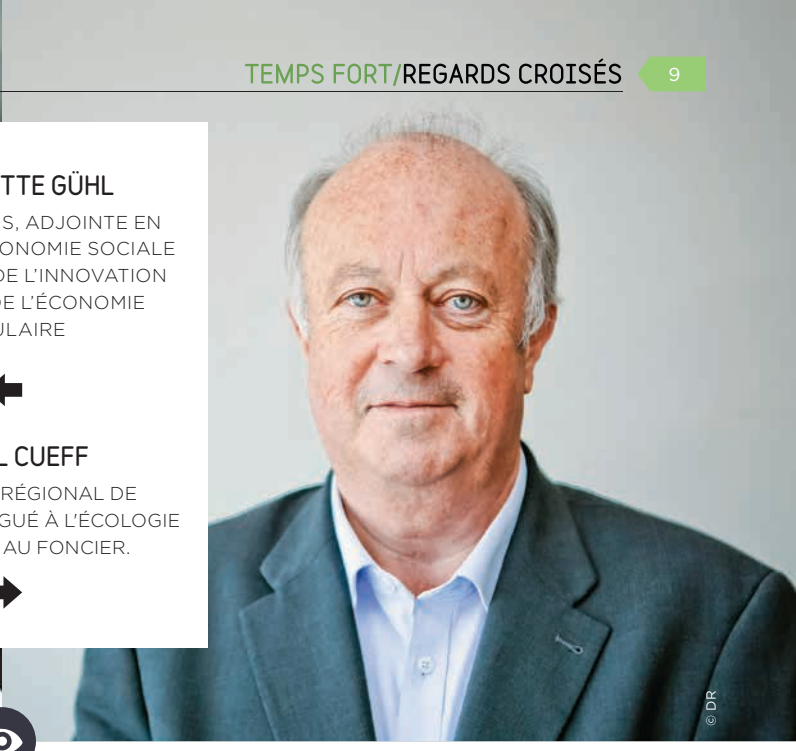
© DR

LAISSER S'EXPRIMER LES IMAGINATIONS

Les collectivités locales ont un rôle clé à jouer pour libérer les énergies et faire travailler ensemble tous les acteurs de l'économie. À chacune sa méthode et ses priorités.

Pour quelles raisons particulières votre collectivité s'est-elle intéressée à l'économie circulaire ?

D.C. : L'économie bretonne est basée sur la valorisation du vivant, que nous appelons la « glaz économie », nom en breton d'une couleur singulière qui mixte le vert (la terre), le bleu (la mer), le gris (la matière grise).

Elle s'appuie sur nos ressources locales mais aussi sur des matières premières importées, dont les Bretons ont bien conscience d'être dépendants. Aussi, il y a deux ans, nous avons décidé d'anticiper la raréfaction inévitable des ressources et d'assurer l'avenir de notre économie, via l'économie circulaire.

A.G. : En créant une délégation à l'économie circulaire, la maire de Paris, Anne Hidalgo, a clairement indiqué la place donnée à cette nouvelle économie dans notre politique environnementale, très volontariste. Cela concourt directement à deux défis majeurs de notre mandature : l'environnement avec l'accueil de la COP21, où Paris portera l'action des villes contre le réchauffement climatique, et l'impératif de tester toutes les voies nouvelles pour créer de l'emploi.

Quelle stratégie avez-vous mis en œuvre ?

D.C. : Nous avons lancé un appel à Manifestations d'Intérêt en ciblant des projets réalisables sur un an, pour montrer qu'on peut agir très vite. Les 35 dossiers reçus seront tous soutenus, mais huit d'entre eux bénéficieront d'une assistance complète à maîtrise d'ouvrage, par un bureau d'études spécialisé. Ils sont portés par des entreprises, des collectivités ou des associations qui s'engagent à partager très largement leur expérience. Ce sont les têtes de pont de notre futur réseau et ça démarre en ce moment.

A.G. : Nous venons de lancer les états généraux de l'économie circulaire. 600 contributeurs – entreprises, associations, écoles et universités… – participent à la rédaction d'un livre blanc et d'une feuille de route pour la mi-septembre. Plus de 30 tables rondes se tiendront dans les 20 collectivités partenaires, à l'échelle du Grand Paris. On y parlera beaucoup du zéro déchets, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de l'économie de la fonctionnalité. Dès janvier 2016, nous mettrons en application les préconisations retenues.

Quelles leçons tirez-vous de votre action ?

D.C. : Nous ne sommes pas partis d'une vision préétablie de l'économie circulaire. Nos partenaires ont apprécié cette ouverture : on innove moins quand il faut rentrer dans des cases. Demain, nous accompagnerons l'École des Métiers de l'Environnement de Bretagne pour analyser finement les flux de ressources liés à nos territoires. Nous nous investirons aussi fortement dans les réseaux européens pour partager nos expériences. L'économie circulaire n'est pas synonyme de repli sur soi ni d'autarcie. Ça ne conviendrait jamais aux Bretons !

A.G. : Je constate un réel engouement pour jeter les bases d'une nouvelle économie. Dans le cadre de la démocratie participative, 5 % de notre budget d'investissement est décidé directement par les Parisiens : plus de la moitié des projets proposés cette année concernent l'environnement. Nous soutenons déjà de belles réalisations, comme Carton Plein, une association qui emploie des personnes en grande précarité pour recycler des cartons de déménagement. L'économie circulaire sait aussi se faire solidaire…

Plus d'infos :
> **antoinette.guhl@paris.fr**
> **daniel.cueff@bretagne.bzh**

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

© JP.Noisillier/nuts.fr

Près de Grenoble, l'entreprise Soitec ne produit plus elle-même l'air comprimé indispensable à son activité. Les établissements André Cros le lui fournissent, avec une garantie d'optimisation énergétique

Créée en 1992, Soitec est devenue un leader mondial dans la fabrication de matériaux semi-conducteurs d'extrêmes performances pour les marchés de l'électronique et l'énergie. À Bernin, près de Grenoble, 850 personnes travaillent sur son site historique. Il y a trois ans, au moment de renouveler sa centrale à air comprimé, Jérôme Bousseau, Facilities Expertise Manager, fait un choix audacieux. Il signe avec les établissements André Cros un contrat de service d'un genre nouveau. En plus d'une garantie de fourniture 24h/24 et 7j/7 et de critères de qualité draconiens sur l'air fourni, le contrat comprend un engagement d'efficacité énergétique. *« C'est l'argument qui m'a décidé,* explique Jérôme Bousseau. *C'était pour nous un premier pas dans une démarche qui nous permet, aujourd'hui, de préparer la certification environnementale ISO 50001, qui requiert un système de management de l'énergie. Il aurait été très difficile d'atteindre seuls les performances garanties par ce contrat. »* À la pointe de la technique, la nouvelle installation mise à la disposition de Soitec ajuste la production à la demande et pilote par informatique le séchage de l'air, très énergétivore. Elle est surtout truffée de capteurs surveillés à distance, de jour comme de nuit, par un technicien d'astreinte. Toute baisse de performance est détectée et la pièce incriminée est rapidement reréglée, nettoyée ou remplacée.

VERS UN NOUVEAU MODÈLE

« C'est un autre modèle économique, basé sur l'économie de la fonctionnalité[1]*,* explique Antoine Cros. *Nous nous rémunérons uniquement sur la qualité de notre prestation : les économies d'énergie reviennent entièrement au client. Autre point important : nous n'avons aucun intérêt à accélérer la mise au rebut des machines, qui nous appartiennent. La création de valeur est découplée de la production de masse. »* Jérôme Bousseau estime que sa facture énergétique a été divisée par deux. Ceci lui a permis de convaincre sa direction de faire l'effort d'investissement nécessaire pour bénéficier d'une option supplémentaire : la récupération de la chaleur perdue en phase de refroidissement de l'air. Depuis janvier, ce sont 30 % supplémentaires de l'énergie mise en œuvre qui sont ainsi récupérés…

1. C'est-à-dire en vendant l'usage des biens plutôt qu'en multipliant les biens eux-mêmes

© DR

Les établissements André Cros offrent une garantie de services 24h/24h et 7j/7 à l'entreprise Soitec.

Plus d'infos :
> **antoine.cros@ets-cros.fr**
> **jerome.bousseau@soitec.com**

En savoir plus :
> **www.soitec.com**

PIERRE GALIO
CHEF DU SERVICE CONSOMMATION ET PRÉVENTION, ADEME

« LES TECHNOLOGIES N'APPORTERONT PAS SEULES LES SOLUTIONS »

Produire mieux ne suffit pas. Il faut également réduire une consommation toujours plus importante de biens matériels. Ce qui passe par un changement complet de notre regard.

« On réduit trop souvent la notion d'économie circulaire à son aspect production. Il est bien sûr très important de faire des progrès en matière d'éco-conception, de recyclage et d'utilisation plus efficace des ressources, mais nous devons aussi sortir de la spirale d'augmentation et d'accélération des besoins matériels, dans laquelle nous sommes enfermés. En France, chacun gaspille déjà 20 kg d'aliments par an, possède 15 fois plus d'objets qu'il y a deux générations et produit deux fois plus de déchets qu'en 1960… En tant que consommateur, nous avons donc des questions à nous poser : tel objet est-il vraiment nécessaire ? Va-t-il servir souvent ou rarement ? Peut-il être prêté, loué ou acquis à plusieurs ? Cet objet ou cet aliment que l'on jette n'a-t-il vraiment aucune valeur ? Ces simples questions ont une grande importance, car le consommateur garde un immense pouvoir, dont il a finalement peu conscience : celui de choisir les produits ou les services qu'il achète… ou pas ! Il oriente ainsi toute l'activité de production : quel fabricant d'électroménager proposerait aujourd'hui des machines classées E, F ou G sur l'échelle de l'efficacité énergétique ? Son choix peut même se porter sur des produits de réemploi, soutenant ainsi l'augmentation de leur durée de vie… De leurs côtés, les producteurs peuvent être moteurs du changement en cherchant d'autres gisements de valeur que la traditionnelle vente en volume de produits et en se posant la question de leur modèle économique : qualité plutôt que quantité, service plutôt que produit… Il est donc très important de faire évoluer nos mentalités, ce qui ne peut se décréter. L'ADEME continuera donc d'encourager de nombreuses actions de sensibilisation et d'enrichir, par ses études, la compréhension de nos comportements. »

PERSPECTIVES

RECYCLER PLUS DE PLASTIQUE

En France, le gisement théorique de déchets plastiques « post-consommation » est estimé à 3,5 millions de tonnes. Seules 600 000 sont envoyées vers le recyclage. Ce constat éloquent a été établi par la récente étude* commandée par l'ADEME et 2ACR, l'Association Alliance Chimie Recyclage, dans le but d'identifier les principaux freins au développement de cette filière. Elle propose trois grands axes d'action, dont une meilleure captation des déchets et la stimulation de la demande en plastique recyclé pour renforcer, en retour, la compétitivité de l'offre. L'investissement consenti pourrait, selon ses auteurs, être récupéré en moins de cinq ans.

* Analyse de la chaîne de valeur du recyclage des plastiques en France.

Plus d'infos :
> **pierre.galio@ademe.fr**